# **ASSEMBLEE GENERALE DU 14 FEVRIER 2010**

Les adhérents de l'AAPPMA « Le Pêcheur de Marne la Vallée » ont tenu leur 31<sup>ème</sup> Assemblée Générale le dimanche 14 février 2010 au Petit Théâtre de l'Arche Guédon à TORCY.

Etaient présents : les Membres du Bureau

M. Christian LEJEUNE. Président

M. Jean ZIZA, Trésorier

M. Yannick TROCHON, Vice- président Mme Monika ROLLING. Secrétaire

M. Alain GUILLOZ

M. William THERIN

M. Christophe AUGER, Responsable concours

M. David CHALVET, Garde-pêche et Responsable concours

M. Jean-Marie LE POULAIN, Responsable « pêche à la mouche »

M Johann LEGENDRE, Garde-pêche

M. Fabrice LE GUYADER, Responsable Informatique

M. Vincent CHARTIER

M. Stéphane DOSSER

M. Frédéric GENESTOUX

M. Arnaud DELAPRÉ

Excusés: M. Jacques JUPILLAT

Mme Pascale SABOTIER, Secrétaire Adjointe (Bussy St Georges)

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2009, lu par Monika ROLLING, Secrétaire et le compterendu financier, lu par Jean ZIZA, Trésorier, ont été approuvés à l'unanimité. Il présente le bilan financier prévisionnel pour l'année 2010 et le rapport des contrôleurs aux comptes.

Le Président remercie tous les membres du conseil d'administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2008. Il remercie également tous les bénévoles et tous les organismes tels que le SAN qui sont toujours présents. Il remercie nos dépositaires de cartes pour le travail fourni avec des remerciements particuliers à AQUAPECHE, DECATHLON, MONDIAL PECHE pour les lots apportés au cours de nos différentes manifestations.

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée.

A la suite de la démission de M. Roger CLEMENT, Président Honoraire et de Mme Sergine CLEMENT, Secrétaire adjointe, le Président présente le nouveau conseil d'administration :

Composition du nouveau bureau : Président : LEJEUNE Christian

Vice-président : TROCHON Yannick

Trésorier : ZIZA Jean
Secrétaire : ROLLING Monika
Secrétaire Adjointe : SABOTIER Pascale

Membres du Conseil d'Administration : LEJEUNE Christian - TROCHON Yannick - ZIZA Jean - ROLLING Monika - SABOTIER Pascale - JUPILLAT Jacques - GUILLOZ Alain - THERIN William - LE POULAIN Jean-Marie - AUGER Christophe - LE GUYADER Fabrice — Vincent CHARTIER - Stéphane DOSSER — Arnaud DELAPRÉ.

Gardes-pêche – Administrateurs délégués : CHALVET David

LEGENDRE Johann GENESTOUX Frédéric

Futur garde-pêche

- 2-

#### Empoissonnements de l'année

Cette année, l'Association a conservé le même principe des étangs à thème que l'an passé. Au mois de novembre 2009, il a été déversé 1590 kgs de poissons pour un montant de **15 183,40** € répartis dans nos bassins de la façon suivante :

281 kgs de brochets
176 kgs de carassins
258 kgs de sandres
26 kgs de black-bass
340 kgs de carpes.

De plus, environ une tonne de poissons divers ont été pêchés sur les étangs des Vieilles Vignes et du canal du Grand Parc et répartis sur nos étangs. Ces deux étangs sont d'ailleurs toujours interdits à la pêche en raison des travaux de curetage toujours en cours, et ce, jusqu'à nouvel ordre du SAN su Val Maubuée.

#### Le Chalet du Pêcheur (près de l'étang des Pêcheurs à TORCY)

Le Président rappelle que les initiations à la pêche se déroulent :

- pour les enfants le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois,
   pour les adultes le 2<sup>ème</sup> samedi
- pour les adultes le 2<sup>erne</sup> samedi et une permanence le 4<sup>ème</sup> samedi du mois.

Selon la fréquence et l'importance des demandes, nous réaménagerons ces journées de formation et d'information.

#### Modification du siège social

Le Président demande l'accord des sociétaires afin que le siège social de l'AAPPMA « Le Pêcheur de Marne la Vallée » soit transféré de la Mairie de Noisiel au Chalet du Pêcheur- Promenade des Plans d'eau à Torcy.

Cette demande a été acceptée à l'unanimité.

# Initiation à la pêche

En 2009, nous avons initié à la pêche des enfants des centres de loisirs des communes de Bussy St Georges, de Torcy, ainsi que sur le Val d'Europe (centres de loisirs et jeunes du secteur) ce qui a représenté 196 heures passées avec environ 296 enfants. (sans compter les heures passées avant et après pour la préparation du matériel de pêche).

- Bussy St Georges- Val d'Europe- Torcy28 heures32 heures90 heures

La fierté de concevoir cette activité est de revoir ces petits pêcheurs sur nos étangs et même de faire des concours et surtout de les voir venir à nos assemblées générales.

Une initiation à la pêche sera dispensée à des jeunes de moins de 16 ans. Comme l'an passé, ce stage aura lieu pendant les vacances de Pâques du 19 au 24 avril 2010. Il se déroulera en deux phases : une formation théorique et une formation pratique qui se termineront par un concours de pêche au coup dans l'étang des Pêcheurs à Torcy.

Yannick TROCHON réitèrera cette année des initiations à la pêche destinées aux enfants des centres de loisirs du Val d'Europe avec une formation théorique et pratique.

#### Dates à retenir pour 2010

- Ouverture de la truite du 13 mars au 19 septembre
- Ouverture du carnassier du 1er mai au 31 décembre Fermeture du 1er février au 30 avril
- Assemblée générale de la Fédération le 20 mars
- Initiation à la pêche du 19 au 24 avril
- Fête de la Marne en juin
- Forum des associations en septembre

#### Concours

Cette année, nous reconduisons tous les concours tels qu'en 2009 à l'exception d'un concours au leurre et d'un concours « à la mouche ».

Dates	Types de concours	Lieux
13.03.2010	Pêche à la truite	Champs sur Marne (le Bailly)
13.03.2010	Pêche à la truite	Magny le Hongre (le Lochy)
28.03.2010	Pêche à la mouche	Serris (BEP n° 22)
01.05.2010	Concours carnassiers	Emerainville (Bois de Célie)
02.05.2010	Pêche au leurre	Emerainville (Bois de Célie)
16.05.2010	Pêche au coup (Challenge)	Magny le Hongre (La Boiserie)
05.06.2010	Journée du Pêcheur (coup)	Serris (BEP n° 22)
13.06.2010	Pêche à l'anglaise	Torcy (Le Maubuée)
25.07.2010	Marathon pêche	Torcy (Le Maubuée)
08.08.2010	Pêche au coup (Team Marne la Vallée)	Torcy (Le Maubuée)
29.08.2010	Marathon pêche	Torcy (Le Maubuée)
04.09.2010	Pêche à la truite	Champs s/Marne (le Bailly)
04.09.2010	Pêche à la truite	Magny le Hongre (le Lochy)
16.10.2010	Pêche aux carnassiers	Emerainville (Bois de Célie)

# Date d'ouverture de la pêche de 2<sup>ème</sup> catégorie

Truites du 13 mars au 19 septembre 2010 Brochets du 1<sup>er</sup> au 31 janvier et du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2010

Il est rappelé que pour la pêche du carnassier, nous conserverons la même réglementation que celle de la Fédération.

## Tarif des permis de pêche

Une petite diminution a été constatée pour la vente des permis de pêche due cette année aux problèmes rencontrés avec l'un de nos dépositaires.

Cette année, il n'y a pas de changement dans le tarif des permis rappelés ci-dessous sauf en ce qui concerne la carte majeurs qui a augmenté de 2 €.

<u>Carte majeurs</u>: pour les pêcheurs ou pêcheuses de plus de 18 ans à 64 €(CD 34 €+ CPMA 28 €). Il n'y a plus de redevance réduite. Valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre dans les eaux de 1ème et 2<sup>ème</sup> catégories. Elle permet toutes les techniques de pêche autorisées.

<u>Carte découverte promotionnelle femme</u> : 30 € (CF 18€+ CPMA 12 €) qui donne droit de pêcher à une seule canne.

Carte mineurs : de 12 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et moins de 18 ans : 10 €(CF 9 €+ CPMA 1 €)

<u>Carte découverte</u> : jeunes de moins de 12 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2008 : **2** € exemptée de la redevance CPMA pour tous modes de pêche dans les eaux de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories.

<u>Carte vacances</u>: 30 €(CF 18 €+ CPMA 12 €) valable pour 15 jours consécutifs compris entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 décembre.

Carte journalière : 10 €(CF 7 €+ CPMA 3 €).

La carte des étangs de Marne la Vallée n'a fait l'objet d'aucune augmentation depuis 2002. Pour l'année 2011, elle s'élèvera à 15 €. Cette augmentation a été acceptée par un vote à l'unanimité par tous les sociétaires présents.

#### Résultat d'activité des deux innovations mises en place en 2007

- <u>la pêche à la mouche</u> : Jean-Marie LE POULAIN, responsable de cette pratique de pêche, prend la parole pour exposer le résultat de son activité de l'année 2009.
- cinq nouveaux pêcheurs ont rejoint l'équipe
- le montage des mouches rencontre beaucoup de succès lors de la formation au Chalet du Pêcheur le dernier vendredi de chaque mois.
- le planning des sorties en rivière figure dans notre bulletin trimestriel n° 37 de janvier 2010.

#### **Section Concours**

En l'absence du Président de TEAM Marne la Vallée, le Président communique le palmarès des activités de cette section.

Pour l'année 2010, le nombre des licenciés à la Fédération française sportive de pêche au coup du Club est de 11. Malgré les difficultés pour chaque club de maintenir son effectif, nous avons eu 1 licence en plus, soit : 2 départs et 3 arrivées.

<u>Le concours multi-points</u> En raison du peu d'engouement suscité par les pêcheurs pour ce concours multi-points, il a été décidé de l'annuler purement et simplement.

## **Divers**

# <u>Pêche au filet sur les étangs du Grand Parc et des Vieilles Vignes et du Canal du Grand Parc à Croissy Beaubourg</u>

Eric DUBOIS confirme l'interdiction d'accéder aux abords de ces deux étangs et d'y pêcher jusqu'à nouvel ordre.

## Contrôleurs aux comptes

La loi sur l'eau requérant deux contrôleurs aux comptes, messieurs FRANZETTI et GOUYON ont été élus à l'unanimité pour un an renouvelable.

Le Président donne la parole aux pêcheurs et répond à toutes les questions qui sont posées.

Le Président rappelle une fois de plus à tous les pêcheurs de respecter la propreté des berges des étangs.

Le Président remercie l'ensemble des participants. Il souhaite une bonne année de pêche à tous nos amis pêcheurs et les convie au tirage de la tombola et au verre de l'amitié.

La prochaine assemblée générale aura lieu le deuxième dimanche de février 2011.

# Tirage de la tombola

La séance a été levée à 12 heures.